



Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour les membres du CSE / CCST (loi santé 2021)

Objectifs



- Mieux appréhender la réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Être capable de se situer et s'approprier les droits et devoirs du Comité Social Économique (CSE) dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels pour la protection de la santé et sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail
- Savoir mener une analyse en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Public concerné

- Membres élus au CSE ou à la CCST
- Pré-requis : Aucun
- Groupe de 12 stagiaires maximum

Durée

5 journées de 7 heures de FFP (loi santé 2022)

Caractérisation des journées de formation :
3 journées de FFP
puis un mois environ après, 2 journées de FFP

Formatrice

- Formatrice en risques professionnels depuis 20 ans
- Formatrice certifiée CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants :
Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IRPP) enregistrée à la DIRECCTE des Pays de la Loire
- Formatrice et consultante en Risques Psychosociaux certifiée

Méthodes & programme

Formation en présentiel : Exposés didactiques / Mise en situation / Échanges

- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise, pouvant être utilisées
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
Les accidents de travail, accidents du trajet et maladies professionnelles
Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
- Situer son rôle parmi les acteurs en Santé Sécurité au Travail
- Situer son rôle à l'intérieur du Comité Social Économique
- Être capable de participer efficacement aux visites périodiques
- Être capable de participer efficacement aux consultations du CSE
- Recueillir de l'information à partir des situations réelles des salariés
- L'analyse d'accident de travail
- Les risques professionnels

Coût

INTER

1050 € TTC pour la formation par personne

INTRA

4 100 € TTC pour la formation plus les frais de déplacement

Renseignements et inscriptions :

Morgane SEZNEC : 06 66 63 01 71